

Paris, le 14 avril 2005

DIRECTION GENERALE
DES COLLECTIVITES LOCALES
SOUS-DIRECTION DES ELUS LOCAUX
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
BUREAU DES ELUS LOCAUX, DU RECRUTEMENT
ET DE LA FORMATION DES PERSONNELS TERRITORIAUX
BUREAU FP1/AP/PB
Aude PLUMEAU
☎ 01.40.07.62.48

La Ministre déléguée à l'Intérieur

à

Messieurs les Préfets de l'Essonne,
des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis
et du Val d'Oise

NOR/LBL/B/10044/C

O B J E T : Recensement des concours et examens organisés en 2004 par les collectivités non affiliées à un centre interdépartemental de gestion.

REF. : Circulaire NOR LBL/B/04/10047/C du 7 juin 2004 relative au recensement des concours et examens organisés en 2003 par les collectivités non affiliées à un centre interdépartemental de gestion.

P.J. : 6 ([annexe 1](#) ; [annexe 2](#) ; [annexe 3](#) ; [annexe 4](#) ; [annexe 5](#) ; [annexe 6](#))

En application de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale modifiée notamment par la loi n° 94-1134 du 27 décembre 1994, les centres de gestion et les collectivités non affiliées sont compétents pour organiser certains concours et examens professionnels pour l'accès aux cadres d'emplois et aux grades de la fonction publique territoriale.

Il s'agit de l'ensemble des concours et examens de catégorie C et de certains concours et examens de catégories A et B concernant, d'une part les quinze cadres d'emplois de la filière administrative et de la filière médico-sociale qui ont été transférés du Centre national de la fonction publique territoriale soit aux seuls centres de gestion, soit aux centres de gestion et collectivités non affiliées, et d'autre part, le cadre d'emplois des animateurs territoriaux qui relèvent de la compétence des centres de gestion.

Afin de disposer à l'échelon national d'une connaissance de l'ensemble des concours et examens professionnels territoriaux organisés par les centres de gestion et les collectivités non affiliées, il est procédé à leur recensement.

Par ailleurs, il convient de pouvoir continuer à évaluer l'impact des dispositifs de résorption de l'emploi précaire introduits par la loi du 3 janvier 2001.

.../...

A cet effet, il est nécessaire de recenser auprès des collectivités non affiliées, les concours réservés qui auraient été organisés en 2004.

En cas de convention entre centres de gestion ou entre centres de gestion et collectivités non affiliées, seul le centre de gestion organisateur devra répondre à la demande de renseignements en indiquant, par ailleurs, toutes les parties prenantes à la convention (autres centres de gestion, collectivités non affiliées).

Comme pour les années précédentes, les concours et examens recensés sont ceux pour lesquels **le début des épreuves d'admission pour les concours et le début des épreuves pour les examens professionnels sont intervenus en 2004**.

Ainsi, un concours ou examen professionnel dont l'arrêté d'ouverture a été publié fin 2003 mais dont les épreuves d'admission ont débuté en 2004, sera pris en compte dans le recensement. En revanche, un concours ou examen professionnel dont l'arrêté d'ouverture est intervenu en 2004 avec des épreuves d'admission débutant en 2005, ne figurera pas dans le recensement au titre de l'année 2004.

Les tableaux joints en annexe précisent la nature des informations que je vous demande de bien vouloir recueillir auprès de chaque collectivité non affiliée du ressort de votre département.

J'appelle votre attention sur le fait que les tableaux ont été actualisés afin de tenir compte de la création du cadre d'emplois de cadres de santé infirmiers, rééducateurs et assistants médico-techniques et des modifications statutaires intervenues s'agissant de ceux de puéricultrices cadres de santé, et de puéricultrices.

Je vous rappelle que vous devez renseigner pour **chaque collectivité non affiliée** les tableaux "concours", "concours réservés" et "examens professionnels", le cas échéant, en y portant la mention "néant" lorsqu'aucun concours ou examen n'a été organisé.

Afin d'améliorer les délais de mise en œuvre de ce dispositif, les tableaux joints vous sont, parallèlement à cet envoi, transmis par messagerie sous format Excel. Je vous remercie de bien vouloir les renseigner et me les retourner avant le **15 juin 2005** par le biais de la messagerie du Ministère de l'Intérieur à l'adresse suivante : DGCL SDELFP1 FP1 Secretariat (e-mail : sdelfpt-fp1.dgcl@interieur.gouv.fr).

Pour le ministre et par délégation,
la sous-directrice des élus locaux
et de la fonction publique territoriale

Signé: Michèle KIRRY

PREFECTURE DE :

CONCOURS ORGANISES EN 2004 PAR LES COLLECTIVITES NON AFFILIEES

OBSERVATIONS : Dans la rubrique "**nombre de concours organisés**", seuls doivent être comptabilisés les concours dont la ou les date(s) du début des épreuves d'admission sont intervenues en 2004

COLLECTIVITE :

CONCOURS DE CATEGORIES A ET B

CADRES D'EMPLOIS	DATE DU DEBUT DES EPREUVES	NOMBRE DE CONCOURS ORGANISES	POSTES				INSCRITS				LAUREATS			
			Externe	Interne	3ème concours	TOTAL	Externe	Interne	3ème concours	TOTAL	Externe	Interne	3ème concours	TOTAL
Médecins						0				0				0
Biologistes, vétérinaires, pharmaciens						0				0				0
Sages femmes						0				0				0
Puéricultrices, cadres de santé						0				0				0
Psychologues						0				0				0
Cadres de santé, infirmiers, rééducateurs et assistants médico-techniques						0				0				0
Assistants socio-éducatifs						0				0				0
Puéricultrices						0				0				0
Infirmiers						0				0				0
Assistants médico-techniques						0				0				0
Educateurs de jeunes enfants						0				0				0
Rééducateurs						0				0				0
Moniteurs - Educateurs						0				0				0

CONCOURS ORGANISES EN 2004 PAR LES COLLECTIVITES NON AFFILIEES

OBSERVATIONS : Dans la rubrique "**nombre de concours organisés**", seuls doivent être comptabilisés les concours dont la ou les date(s) du début des épreuves d'admission sont intervenues en 2004.

COLLECTIVITE :

CONCOURS DE CATEGORIE C

CADRES D'EMPLOIS	DATE DU DEBUT DES EPREUVES	NOMBRE DE CONCOURS ORGANISES	POSTES				INSCRITS				LAUREATS			
			Externe	Interne	3ème concours	TOTAL	Externe	Interne	3ème concours	TOTAL	Externe	Interne	3ème concours	TOTAL
Adjoints administratifs						0				0				0
Agents de maîtrise						0				0				0
Agents techniques						0				0				0
Agents techniques qualifiés						0				0				0
Agents qualifiés du patrimoine						0				0				0
Opérateurs des activités physiques et sportives						0				0				0
Auxiliaires de puériculture						0				0				0
Auxiliaires de soin						0				0				0
Agents spécialisés des écoles maternelles						0				0				0
Agents sociaux qualifiés						0				0				0
Gardes champêtres						0				0				0
Agents de police municipale						0				0				0
Adjoints d'animation						0				0				0
Gardiens d'immeuble						0				0				0

PREFECTURE DE :

CONCOURS RESERVES ORGANISES EN 2004 PAR LES COLLECTIVITES NON AFFILIEES

OBSERVATIONS : Dans la rubrique "**nombre de concours réservés organisés**", seuls doivent être comptabilisés les concours dont la ou les date(s) du début des épreuves d'admission sont intervenues en 2004

COLLECTIVITE :

CONCOURS RESERVES DE CATEGORIES A ET B

CADRES D'EMPLOIS	DATE DU DEBUT DES EPREUVES	NOMBRE DE CONCOURS RESERVES ORGANISES	POSTES	INSCRITS	LAUREATS
Médecins					
Biologistes, vétérinaires, pharmaciens					
Psychologues					
Sages-femmes					
Puéricultrices					
Infirmiers					
Rééducateurs					
Assistants médico-techniques					
Educateurs de jeunes enfants					
Moniteurs - Educateurs					

PREFECTURE DE :

CONCOURS RESERVES ORGANISES EN 2004 PAR LES COLLECTIVITES NON AFFILIEES

OBSERVATIONS : Dans la rubrique "**nombre de concours réservés organisés**", seuls doivent être comptabilisés les concours dont la ou les date(s) du début des épreuves d'admission sont intervenues en 2004.

COLLECTIVITE :

CONCOURS RESERVES DE CATEGORIE C

CADRES D'EMPLOIS	DATE DU DEBUT DES EPREUVES	NOMBRE DE CONCOURS RESERVES ORGANISES	POSTES	INSCRITS	LAUREATS
Adjoints administratifs					
Agents qualifiés du patrimoine					
Opérateurs des activités physiques et sportives					
Auxiliaires de soins					
Auxiliaires de puériculture					
Agents spécialisés des écoles maternelles					
Agents sociaux qualifiés					
Agents de maîtrise					
Agents techniques					
Agents techniques qualifiés					
Adjoints d'animation					

PREFECTURE DE :

EXAMENS PROFESSIONNELS ORGANISES EN 2004 PAR LES COLLECTIVITES NON AFFILIEES

OBSERVATIONS : Dans la rubrique "**nombre d'examens professionnels organisés**", seuls doivent être comptabilisés les concours dont la ou les date(s) du début des épreuves d'admission sont intervenues en 2004.

COLLECTIVITE :

EXAMENS PROFESSIONNELS DE CATEGORIES A ET B

CADRES D'EMPLOIS	DATE DU DEBUT DES EPREUVES	NOMBRE D'EXAMENS PROFESSIONNELS ORGANISES	POSTES	INSCRITS	LAUREATS
Puéricultrices cadres supérieures de santé					
Biologistes, vétérinaires, pharmaciens de classe exceptionnelle					
Infirmiers hors-classe					
Rééducateurs hors-classe					
Assistants médico-techniques hors-classe					
Educateurs chef de jeunes enfants					

PREFECTURE DE :

EXAMENS PROFESSIONNELS ORGANISES EN 2004 PAR LES COLLECTIVITES NON AFFILIEES

OBSERVATIONS : Dans la rubrique "**nombre d'examens professionnels organisés**", seuls doivent être comptabilisés les concours dont la ou les date(s) du début des épreuves d'admission sont intervenues en 2004.

COLLECTIVITE :

EXAMENS PROFESSIONNELS DE CATEGORIE C

CADRES D'EMPLOIS	DATE DU DEBUT DES EPREUVES	NOMBRE D'EXAMENS PROFESSIONNELS ORGANISES	POSTES	INSCRITS	LAUREATS
Agents de police municipale (intégration)					
Agents techniques qualifiés					
Conducteur spécialisé de 1er niveau					
Conducteur spécialisé de 2ème niveau					
Chef de garage					
Gardiens d'immeuble					